



# Eco Karst

Belgique - België  
P.P.  
1310 La Hulpe  
1/4467

Périodique trimestriel commun à:

La Commission de Protection des Sites Spéléologiques  
La Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains

N° d'Agréation P. 30 24 48

N° 86- 4eme trimestre 2011

Anciennement l'Echo de L'Egout

Editeur responsable : G. THYS - 26 Clos des Pommiers à 1310 La Hulpe / Tél-fax : 02/647.54.90. / E-mail: contact@cwepps.org

## EDITORIAL

Le dernier Ekokarst de l'année est toujours l'occasion de dresser un bilan des douze mois écoulés et de lancer quelques projections quant aux activités et aux priorités à venir. L'année 2011 aura été riche et prenante, à tel point que nous avons totalement éclipsé le fait qu'elle marquait le 40ème anniversaire de la création de la CWEPPSS. Un oubli impardonnable, qu'il y aura lieu de réparer, ...lors de son 50ème anniversaire, mais qui devrait aussi se fêter chaque année, sans être obnubilé par un jubilé particulier.

En 2011, nous avons:

- poursuivi la publication de nos monographies karstiques, avec l'édition, très richement illustrée, de l'Inventaire karstique des vallons du Bocq et du Samson. Nous joignons un dépliant qui présente cet ouvrage et nous vous encourageons à acquérir ce beau livre;

- travaillé sur l'impact du karst sur l'aléa d'inondation ; cette convention captivante a bénéficié des très nombreuses informations et données fournies par nos membres et collaborateurs, que nous remercions vivement à cette occasion !

- pu observer divers phénomènes karstiques en pleine évolution, comme l'impressionnant effondrement ouvert à Momignies, que nous décrivons dans ce numéro.

-...

Votre périodique karstique se tourne également vers l'avenir.

Pour 2012, *Meta menardi* (la célèbre araignée qui peuple nos cavernes) a été choisie comme espèce « phare » par l'Association européenne d'Arachnologie. Une belle reconnaissance pour la faune cavernicole invertébrée, très souvent oubliée dans les programmes de conservation de la nature.

Durant les deux ans à venir, la CWEPPSS coordonnera un ensemble d'actions « Karst Propre » en Haute-Meuse, renouant ainsi, 40 ans après sa création, avec les activités de « dépollution » qui avaient été à l'origine de sa création.

Enfin, en cette fin d'année, nous souhaitons un prompt et parfait rétablissement à notre Président, Georges THYS, qui nous manque beaucoup, et pas seulement bien sûr en ce qui concerne le travail.

Bonne lecture et bonne année à tous.

G. Michel



## EFFONDREMENT EN AVAL DE LA PISCICULTURE DE MOMIGNIES

En novembre 2011 on nous signalait l'ouverture, à Momignies (extrême sud-ouest de la Botte du Hainaut), d'un effondrement dans une pisciculture. C'est au Nord du Moulin de Bourges, 200m en aval de la Frontière Franco-belge (côté français) que le ruisseau des Gocheries se perd via un vaste chanoir. Ce point de perte se présentait (le 25/11/2011) comme une dépression de 12,5m de long pour 5m de large atteignant 5,8m de profondeur qui absorbait l'ensemble des eaux du ru.



La taille impressionnante de cette perte, l'impact possible sur l'hydrologie locale et la qualité des eaux, ainsi que l'absence d'informations sur un karst actif dans la zone (du côté belge tout le moins) nous a incités à faire quelques recherches et observations quant à l'origine de cet effondrement.

Il semble clair que l'extension et l'approfondissement de la vaste carrière CCM située à moins d'un km au nord de la perte ont grandement contribué à la réactivation et/ou au décolmatage du karst et à l'ouverture de cet effondrement. Il faut aujourd'hui prendre des mesures pour enrayer ce processus de perte qui menace la qualité de la nappe et qui assèche le ruisseau. Les aménagements et les travaux doivent y être réalisés en associant toutes les parties concernées et en concertation avec les communes et les gestionnaires des prises d'eaux de part et d'autre de la frontière. L'effondrement de Momignies représente à cet égard un joli cas d'école pour la gestion des eaux transfrontalières, mêlant eau de surface et eaux souterraines, protection de captages et extension de carrières, intérêts privés et responsabilités publiques. Un exercice aussi juridique qu'hydrologique où les principes fondateurs de la directive cadre Européenne sur l'Eau doivent servir de fil conducteur.

Enfin, un traçage depuis la perte actuelle offrirait des renseignements très utiles sur l'hydrogéologie locale et sur l'impact de l'exhaure de la carrière CCM sur tout ce système.

### Le contexte géographique et géologique

Le ruisseau qui nous préoccupe recoupe perpendiculairement (dans la zone des pertes tout au moins) les différentes formations géologiques (présentant un pendage monoclin de 15° vers le Nord). On constate sur la vue satellite l'extension très importante de la carrière au Nord. Celle-ci s'étend également « en profondeur », un 7ème niveau d'exploitation étant aujourd'hui envisagé.

La perte E se situe au contact entre les formations de Hannonet (HNT) et de Trois Fontaines (TRF).

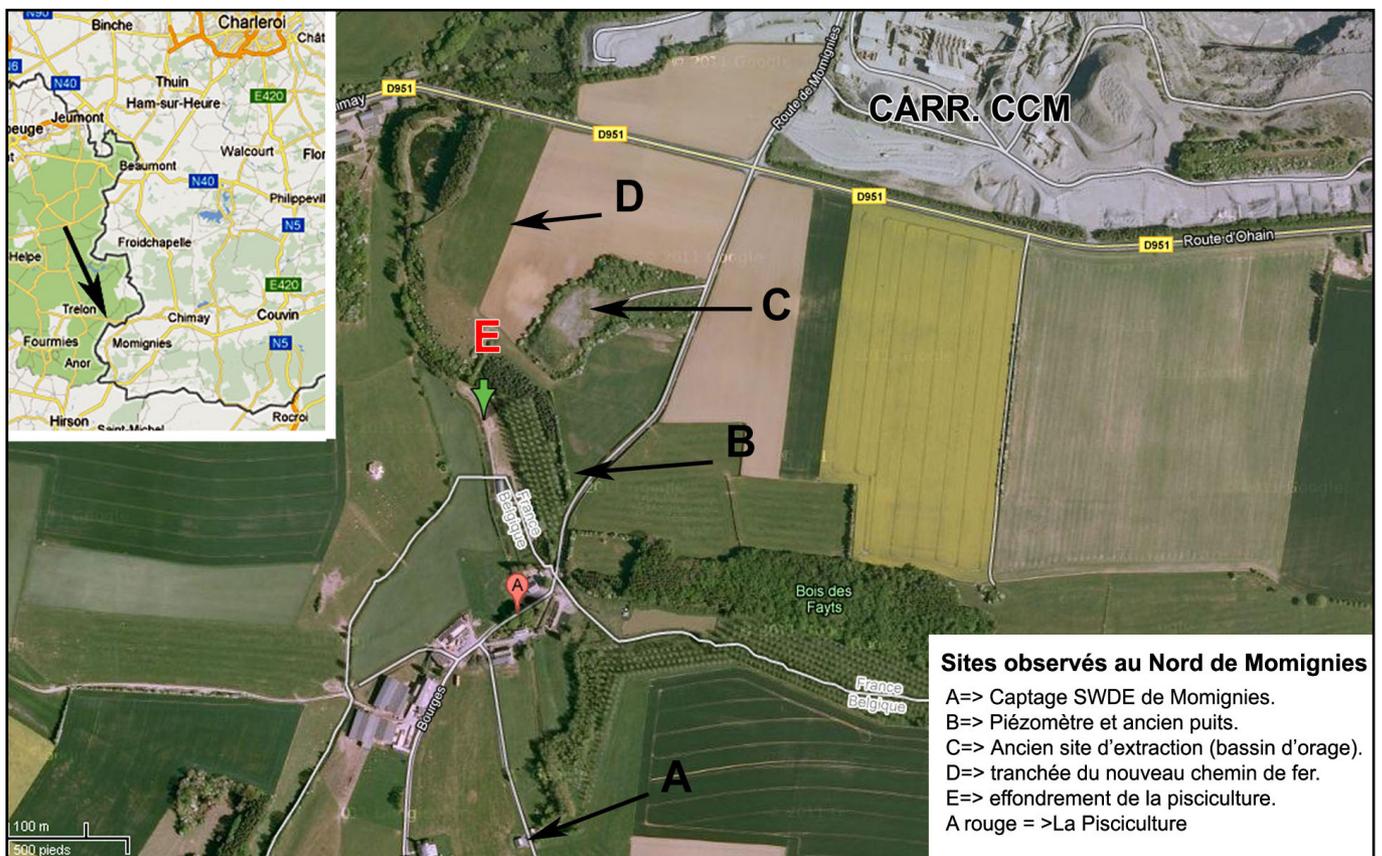
La formation de Trois-Fontaines appartient à l'aquifère des calcaires du Givétien également exploité par la carrière CCM (formation de Mont d'Hauris HMR).

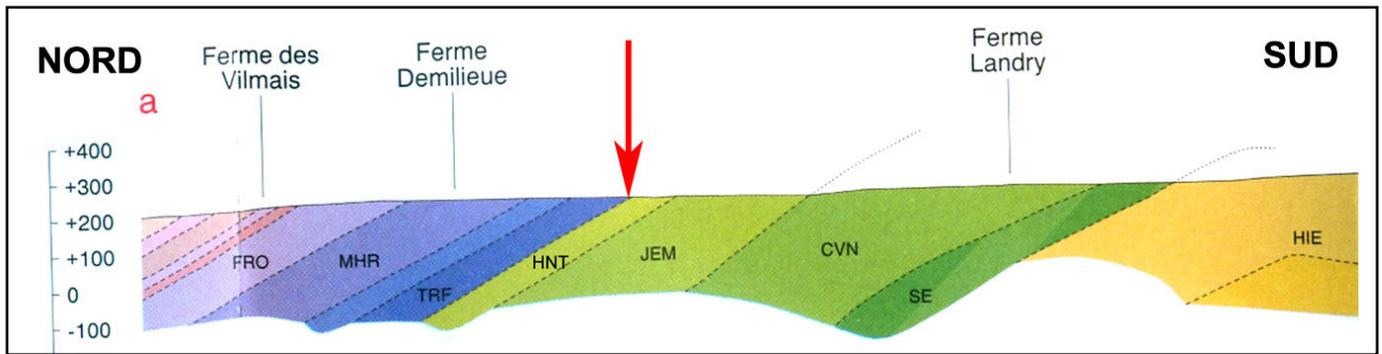
La formation de Hannonet, constituée de calcschistes moins perméables, appartient à l'aquitard de l'Eifelien. Avec la Formation de Jemelle (JEM – Siltites gréseuses vertes) elle constitue une barrière hydrogéologique qui isole en principe les eaux se perdant dans la formation de Trois Fontaines des aquifères plus au Sud.

La carte géologique propose une coupe Sud-Nord qui passe 2km à l'ouest de l'axe reliant l'ancien moulin de Bourges à la carrière CCM. Le relief diffère quelque peu (du fait du réseau hydrographique) et il existe une couverture alluvionnaire plus importante dans l'axe du ruisseau. Cependant le pendage et la disposition des couches géologiques sont identiques et riches en renseignements.

L'infiltration d'eau qui s'opère dans la perte devrait induire un écoulement d'eau souterraine vers le Nord, suivant ainsi le pendage des couches géologiques indépendamment de la topographie en surface. Les eaux souterraines « glissent » sur le dos des couches peu perméables HNT et JEM en direction de la zone de la carrière.

Les pompages de la carrière CCM ont produit un cône de rabattement dans l'aquifère qui peut (selon la géologie et la perméabilité du milieu) se répercuter sur une certaine distance. Les gradients hydrologiques induits accentuent les vitesses de circulation des eaux souterraines vers le nord. Par ailleurs le dénoyage de l'aquifère est une des causes principales de la formation et/ou de la réactivation de réseaux karstiques (voir formation des puits naturels).





Coupe N-S dans les formations géologiques de la Callestienne en y reportant (flèche) la localisation de l'effondrement/perte. Le pendage général des couches plonge vers le Nord avec une inclinaison de l'ordre de 15% .

### Description de l'effondrement de la pisciculture

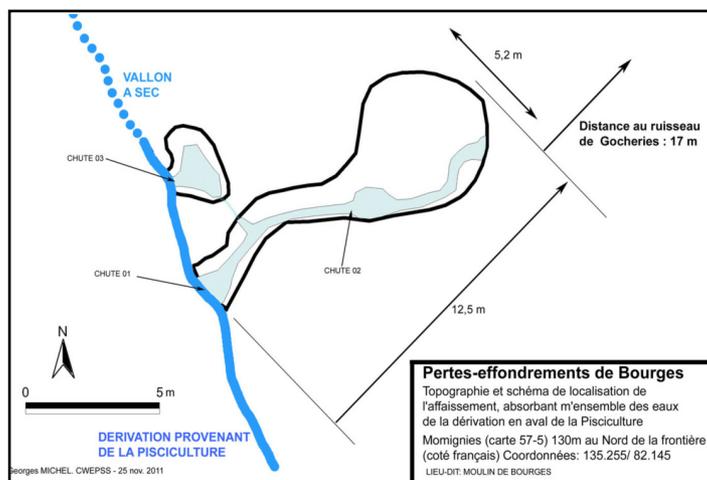
Les coordonnées de l'effondrement sont: N 50.05040 / E 004.16285. Cet affaissement a emporté la berge droite du ruisseau, laissant vers l'aval un lit à sec (en novembre 2011).

### Evolution de la zone d'effondrement au cours du temps

- En 2007, un premier affaissement s'est produit dans cette étroite bande de terre située entre les deux cours d'eau. Ce premier "trou" avait, selon la propriétaire de la pisciculture, une profondeur supérieure à 8m. Il a été rebouché par la carrière CCM à l'aide de plusieurs camions de terre et de graviers. 10 m en aval de l'effondrement actuel on retrouve un léger affaissement. Il serait lié au soutirage et au tassement de ce premier affaissement.
- novembre 2010, lors des inondations, la pâture située à l'aval de la pisciculture (étroite bande de terre entre les rus de Goberchies et de Morenrieu) était totalement sous eau (plus de 30cm de haut). C'est suite au retrait de la crue que l'effondrement s'est fortement agrandi, ayant été décolmaté par cet apport massif d'eau.
- 27 novembre 2011, un nouvel effondrement vient de se produire dans le lit du second ruisseau situé plus au nord. Celui-ci se serait ouvert à une dizaine de m de l'effondrement décrit au point E (à la base du talus remontant vers le nord et la carrière). Toutes les eaux du second ru tombaient dans ce nouveau trou, augmentant sensiblement le volume absorbé..
- Le 08 décembre 2011, le nouvel effondrement signalé par Madame Detiffe le 27/11 s'est fortement élargi et agrandi. C'est donc bien toute la zone concernée par l'affaissement majeur constaté en 2007 qui rejoue progressivement.

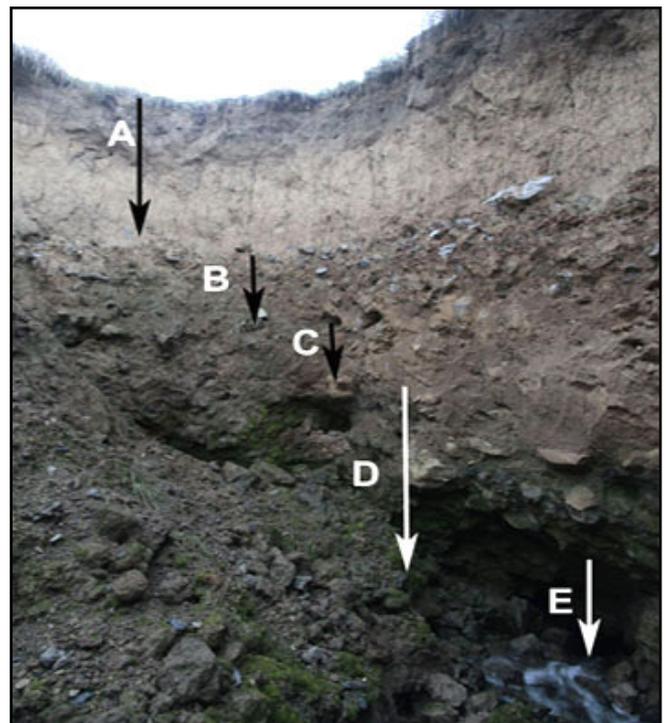
### Forme et dimensions de l'Effondrement E

De forme allongée et présentant une orientation perpendiculaire au cours d'eau, l'effondrement atteint, dans sa plus grande longueur 12,5m. Au-delà d'un premier ressaut (chute N°1) de 120cm les eaux reçoivent l'apport d'un fin filet d'eau provenant d'une seconde dépression absorbante.



Par la suite les eaux serpentent dans la dépression principale pour former une seconde chute (Chute 02) constituant une marche de 160cm. En contrebas, l'effondrement forme une dépression circulaire de +/-5m de diamètre pour près de 6m de profondeur (par rapport aux berges).

Lorsqu'on observe l'effondrement, on constate depuis la surface la structure suivante, visible sur la terminaison Nord-Est de l'effondrement présentant une paroi verticale :



- 1,8m de limon alluvionnaire (correspondant aux dépôts accumulés au cours du temps par les crues des deux ruisseaux qui enserrant la zone (A))
- 1 m niveau caillouteux, composé de blocs décimétriques roulés pris dans une gangue argileuse (B)
- 0,6m un niveau moins compact plus riche en terres brun rouge (C)
- 1,5m (jusqu'au fond de la dépression) constitué de roches formant des blocs assez massifs (pouvant atteindre près d'1m de diamètre et correspondant en première analyse à la roche en place (D))
- Dans cette dernière couche rocheuse, le « porche » (45 cm de haut via lequel les eaux s'engouffrent sous terre). (E)

### phénomènes situés autour du Ru des Gocheries

Les éléments suivants sont à prendre en considération dans l'étude et la gestion de cet affaissement et des conséquences sur les eaux souterraines. Il faut se référer à la vue aérienne en page 2 pour leur localisation.

**A/ Captage SWDE de Momignies :** Cette prise d'eau fournit plusieurs villages de l'entité de Momignies en eau potable. Elle se situe à la terminaison nord et capte la nappe contenue dans les calcaires couviniens (formation CVN). L'existence des strates HNT et JEM entre cette prise d'eau et l'effondrement de la pisciculture protège en principe le captage d'une contamination par ces eaux d'infiltration. Cependant, l'enfoncement du niveau de la nappe (suite aux pompages) impose une certaine prudence et un suivi également du côté belge.

**B/ Piézomètre le long de la route de Momignies:** Lorsqu'on quitte le Moulin de Bourges et qu'on se dirige vers la carrière CCM en bord de prairie, à droite de la route, présence d'un ancien puits et tout à côté un piézomètre. D'après Monsieur Bougard, « La carrière CCM suit le niveau de la nappe aquifère du Givétien et de l'aquitard de l'Eifelien à l'aide de piézomètres. Trois piézomètres Pz2, Pz1 et Pz9a se trouvent à proximité de l'effondrement. Une cartographie de la piézométrie locale accompagnée d'un traçage depuis l'effondrement permettrait d'appréhender l'hydrogéologie locale, et d'estimer l'importance du dénoyage . Des mesures pourraient être proposées (telle qu'une limitation du volume de pompage) pour éviter ce type d'affaissement.

**C/ Bassin d'orage le long de la route de Chimay (D951):** Dans l'inventaire des phénomènes karstiques du Hainaut (CWE PSS, 1996), on mentionne à cet emplacement une ancienne carrière de 100m de diamètre en grande partie remblayée. En novembre 2011, un bassin vient d'être creusé. Celui-ci pourra recevoir les eaux d'orage et permettre leur réinfiltration dans le sous-sol, grâce à un substrat constitué de graviers à forte perméabilité.

**D/ Poches de dissolution dans le talus du chemin de fer:** La société CCM a ouvert une nouvelle voie ferrée pour acheminer sa production de pierres hors de la carrière. Cet axe ferroviaire franchit le ruisseau de Gocheries (juste après sa confluence avec le ru de Morenrieu) approximativement 150m en aval de l'effondrement de la pisciculture.



*Point D: la roche présente un pendage de 15° (conforme à la coupe géologique). Le calcaire est altéré par plusieurs poches de dissolution sur 2 à 3m de large démontrant combien ce calcaire dévonien est affecté par la karstification*



*Vue générale de l'effondrement/perte depuis son extrémité nord-est. Le lit plus caillouteux dans la paroi se situe quelques cm sous le niveau plus foncé (correspondant à une crue récente?)*

## Conclusions et recommandations

La zone au Nord de Momignies ne présentait pas d'activité karstique importante jusqu'il y a peu. Aucun phénomène n'est renseigné du côté belge dans l'Atlas du Karst Wallon (en dehors des sources et des captages de Momignies) ; côté français, il y aurait déjà eu des affaissements autour de Wallers (d'après certaines associations locales), mais il nous a été impossible de recevoir une description et une localisation précise. Depuis 2007, la zone en aval du Moulin de Bourges s'effondre très régulièrement, laissant voir la roche profondément karstifiée sous plusieurs m d'alluvions.

Le sous-sol calcaire de cette zone fut très tôt exploité par de petites carrières. Aujourd'hui ces multiples petites exploitations ont fermé au profit de carrières de taille plus imposante comme CCM. Au niveau géologique, les roches calcaires exploitées par la carrière CCM font partie de la Calestienne (Calcaire dévonien) présentant dans cette zone un pendage constant et uniforme plongeant avec un angle de 15 à 20° vers le nord. Du fait de cette inclinaison, l'exploitation impose de creuser et d'approfondir le front de taille pour rester dans la même formation. Au delà d'une certaine profondeur, l'exploitation atteint le niveau piézométrique. Il faut alors recourir à des pompages pour faire baisser localement le niveau de la nappe et extraire la roche.

Le simple comblement de l'affaissement (comme cela a été réalisé en 2007) ne permet pas d'arrêter le processus d'effondrement qui répond au déséquilibre hydrologique lié au dénoyage. On peut d'ailleurs craindre que les autres cours d'eau dans cette zone seront à leur tour avalés par des pertes. Il s'agit de trouver, à l'échelle de l'aquifère un mode de gestion durable qui limite l'exhaure à un certain seuil pour éviter un rabattement trop fort et la formation de ce type de phénomènes.



*L'ouverture d'un nouvel effondrement, avec perte totale, fin novembre 2011 dans le second cours d'eau 20m plus au nord, confirmant nos craintes de voir ces phénomènes se multiplier et s'emplier vu le déséquilibre hydrologique local (Photo R. Derrider 15 dec. 2011)*

La présence d'une perte franche et absorbant l'ensemble du cours d'eau offre de bonnes conditions pour réaliser un traçage. Celui-ci permettra de prouver la relation (+/- directe) avec l'exhaure de la carrière, offrant des renseignements utiles sur les temps de passages et les taux de restitution. Préalablement à l'injection il faut définir un protocole d'échantillonnage qui intègre la présence de piézomètres et de sources dans la périphérie de cet affaissement. Les contacts doivent être pris de part et d'autre de la frontière pour tirer tous les enseignements concernant cette zone et le fonctionnement aquifère karstique.



Au delà des pertes de terres cultivables et des risques pour les constructions et pour le bétail, la propriétaire de la pisciculture aurait perdu plusieurs moutons, ainsi qu'une partie de son stock de poissons dans l'effondrement principal suite aux crues de novembre 2010 ! Ces affaissements soudains mettent directement en contact des eaux de surface et des eaux souterraines. Ceci représente une vraie menace pour la qualité des eaux souterraines et pour l'ensemble des prises d'eaux (puits et captages) qui exploitent cet aquifère.

Georges Michel

## META MENARDI À L'HONNEUR

### Introduction

La société européenne d'Arachnologie (étude des araignées) a choisi Meta Menardi comme araignée de l'année pour 2012. Cette arachnide que nous rencontrons régulièrement dans les cavités en Wallonie et qui présente une distribution pan européenne n'est pas à proprement parler un organisme troglobie (mais troglaxène). Malgré cela, c'est une belle reconnaissance pour la biodiversité du milieu souterrain qui ne se limite pas aux seuls chiroptères mais qui inclut également de nombreuses espèces d'invertébrés dont l'étude et la conservation restent les parents pauvres de la biologie souterraine.



Foto: Heiko Bellmann

### Caractéristiques de cette araignée

Meta Menardi a une large distribution géographique. Elle se rencontre dans les cavités souterraines de la zone biogéographique paléarctique, à l'exception du Japon. En Europe cette araignée vit dans les grottes, caves, puits de mines ou pierriers présentant un degré d'hygrométrie élevé toute l'année et une température constante au-dessus de 7°C. Les grottes présentant de forts courants d'air lui conviennent moins bien.

La taille du corps de cette grande araignée est de 11 à 13mm chez les mâles et de 14 à 17mm chez les femelles. La coloration est généralement assez sombre; le céphalothorax est rouge-brun, l'abdomen pâle à brun sombre, les deux présentent des marques noires. Les pattes sont brunes annelées de noir.

L'accouplement chez les araignées du genre *Meta* a lieu en début d'été. De mi-juillet à début août, la femelle confectionne un cocon de 2-3cm de diamètre qu'elle accroche à un fil au toit ou aux parois de la grotte. Le cocon contient environ 200 oeufs sur lesquels la femelle veille pendant 2 à 3 mois jusqu'à sa mort. A la fin du mois d'août, le cocon commence à se désagréger, mais les jeunes araignées s'y réfugient jusqu'au printemps suivant. Ensuite, la progéniture se fraye un chemin à l'entrée de la grotte. Certains individus partent vers d'autres cavités; les autres restent dans la grotte de leur naissance. Ce comportement permet à la fois à la population de *Meta Menardi* de coloniser de nouveaux gîtes et de maintenir une population importante dans la grotte d'origine. L'araignée atteint l'âge de 2 à 3 ans, contrairement à la plupart de nos araignées de surface qui ne vivent qu'un an.

Une grosse partie du cycle de cette brillante grimpeuse souterraine se déroule en grotte, c'est donc un beau symbole pour cet habitat souterrain à protéger.

### Le couronnement d'un lobbying

Cette reconnaissance octroyée à un animal cavernicole doit beaucoup au lobbying de la Fédération Allemande de Spéléologie (VdHK) qui met en lumière depuis 2009 la faune des grottes via un ensemble de publications et son site web richement illustré de photos concernant cette faune particulière ([www.hoehlentier.de](http://www.hoehlentier.de)). Cette fédération a notamment ciblé les médias, ainsi que les cavités touristiques pour que la biodiversité souterraine soit abordée lors des guidages dans ces sites. Au niveau scolaire un matériel pédagogique adapté à différentes tranches d'âges a été conçu pour que les professeurs puissent présenter à leurs élèves le monde vivant sous nos pieds.

**HÖHLENTIER DES JAHRES 2012**

Die Aktion „Höhler des Jahres“

**Kontakt**  
 Verband der deutschen Höhlen- und Karstforscher e.V.  
 Bärbel Vogel (Vorsitzende)  
 Graßlbergasse 24  
 D - 83486 Ramsau

Referat für Biospéologie  
 Dieter Weber  
 Kirchgasse 124  
 D - 67454 Haßloch

Biospéologisches Kollaster  
 von Hessen  
 Stefan Zaenker  
 Königswarter Str. 2a  
 D - 36039 Fulda  
 E-Mail: [info@hoehlentier.de](mailto:info@hoehlentier.de)

Zoologische Vielfalt in Höhlen

Der Verband der deutschen Höhlen- und Karstforscher e.V. hat auf seiner Jahrestagung 2008 beschlossen, erstmals für das Jahr 2009 ein „Höhler des Jahres“ zu wählen. Hiermit soll in der Öffentlichkeit und bei Behörden auf die kaum bekannte zoologische Artenvielfalt in unterirdischen Lebensräumen hingewiesen werden.

Page d'accueil du site web de la Fédération allemande de Spéléologie consacrée aux animaux cavernicoles

Fort de cette expérience positive, la Fédération allemande de spéléologie met à disposition de toute autre association, fédération, club spéléo et/ou société de naturaliste son matériel didactique et son know how pour que des initiatives similaires soient réalisées dans d'autres pays en Europe... ainsi qu'à l'échelle du continent.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Verband der deutschen Höhlen- und Karstforscher - Bärbel Vogel. [b.w.vogel@gmx.de](mailto:b.w.vogel@gmx.de)

Bärbel VOGEL

## CIRCULATION D'EAUX SOUTERRAINES SOUS L'AMAZONE

Lors du congrès de la Société brésilienne de géophysique durant l'été 2011, des scientifiques brésiliens ont affirmé avoir découvert un fleuve souterrain coulant sous l'Amazonie, à 4.000 mètres de profondeur. Ce flux d'eau souterrain et extrêmement lent n'a rien de commun avec une rivière, mais il s'apparente plus à la décharge d'un aquifère poreux, prenant naissance sous la cordillère et glissant d'ouest en est pour finir dans l'océan Atlantique.



### De l'eau à défaut du pétrole

C'est une équipe de géophysiciens Brésiliens qui a récemment mis en équation les données (de température notamment) obtenues à partir des 241 puits de forage ouverts entre 1970 et 1980 par la compagnie pétrolière Petrobras dans tout le bassin amazonien, de la frontière avec le Pérou jusqu'au delta de l'Amazonie, au nord de Belém sur la côte Atlantique.

Grâce à une équation mathématique établie lors de précédents travaux et qui relie température de la croûte terrestre et circulations d'eaux souterraines, les chercheurs brésiliens ont modélisé le débit et la direction de ces écoulements. D'après leurs calculs le flux s'écoule d'ouest en est et pourrait déboucher dans le delta de l'Amazonie. Son débit moyen est de 3090 m<sup>3</sup> par seconde –très loin des 133.000 m<sup>3</sup>/s du fleuve Amazonie en surface.

Caractéristiques	Amazonie	Hamza
Longueur (kilomètres)	~ 6110	~ 6000
Largeur (kilomètres)	1 - 100	200-400
Vitesse (m/s)	0,05 - 5	10 <sup>-8</sup> - 10 <sup>-9</sup>
Débit (m <sup>3</sup> /s)	133.000	3.900

Caractéristiques physiques de l'Amazonie et de l'Hamza.  
 © Bruno Scala/Futura-Sciences

Il s'agirait donc d'un système hydrologique souterrain (dénommés Hamza) qui suivrait sur plus de 6000 km un parcours similaire au fleuve en surface. Il affecterait une roche poreuse profonde (entre 2000 & 4000m de la surface), sur une largeur pouvant dépasser les 100km ! Le débit total de cet écoulement souterrain étant estimé à environ 3.000 mètres cubes par seconde. D'après les scientifiques, les eaux du fleuve souterrain débouchent dans les parties profondes de la mer, à proximité de l'embouchure de l'Amazonie



## UNE découverte à confirmer

L'existence de cet écoulement souterrain mériterait, selon les scientifiques d'être confirmé par des repérages et une analyse des eaux côtières pour tenter de déterminer à quel endroit et à quelle profondeur les eaux de l'Hamza se déversent dans l'océan. D'après les estimations des chercheurs ces eaux souterraines, douces et froides devraient ressortir dans l'océan au niveau de l'embouchure. Certains suggérant même que la faible salinité observée à certains endroits dans l'Atlantique le long des côtes du Brésil serait la signature de cet apport d'eau.

Dans la communauté scientifique, les résultats de ce modèle hydrodynamique laissent certains perplexes. Ainsi d'autres géologues affirment que si les roches poreuses profondes sous l'Amazonie peuvent effectivement véhiculer un tel volume d'eau, la présence de strates de nature imperméable devrait créer des seuils hydrologiques infranchissables et empêcher cet écoulement sur 6000 km.



Delta de l'Amazonie, vue satellite.

Ils font par ailleurs remarquer que l'ensemble des calculs se base sur la présence d'eau douce, alors qu'à ces profondeurs et tenant compte de la nature des roches réservoirs, il leur semble quasi certain que cet écoulement souterrain se compose d'une eau hautement saline.

Si l'Amazonie n'a pas encore rélévé tous ses secrets... ceux de l'Hamza (amazonie souterraine) semblent encore beaucoup plus impénétrables et profondément enfouis. Ils nécessiteront de nombreuses recherches et mesures directes pour confirmer l'existence de ce flux d'eau et en décrire les caractéristiques physiques et chimiques.

Georges MICHEL

D'après Futura Sciences &  
BE Brésil numéro 137 (6/09/2011)

---

## OPÉRATION KARST PROPRE

En 2012 et en 2013, avec le soutien du contrat de Rivière Haute-Meuse, et la participation des communes, des clubs spéléos et des populations locales, la CWEPSS coordonnera des opérations de «DEPOLLUTION» sur le territoire des différentes communes karstiques de la Haute Meuse.

### Un retour aux sources

Alors que 2011 marquait les 40 ans de la CNPSS (!!!), cette activité de « sensibilisation par le nettoyage » marquera un véritable retour aux sources pour notre association.



Même le grand Frankin soutenait les actions de dépollution de la CWEPSS avec ce bel autocollant !

Au début des années 1970 jusqu'à la fin des années 1980 c'est ainsi qu'a réellement débuté l'activité de la CWEPSS. Les anciens gardent en mémoire les journées nationales de dépollution drainant plusieurs dizaines de spéléologues et évacuant des m<sup>3</sup> de crasses des zones karstiques vulnérables. Le nettoyage d'entrées de grottes, de dépressions et d'anciennes carrières calcaires avait été particulièrement prenant et impressionnant sur les communes de Profondeville, de Couvin de Hastière ou d'Yvoir... toutes situées en Haute-Meuse.

### La vigilance reste de mise

Jusqu'aux années 1980, bon nombre de dépressions, d'anciennes carrières ou d'entrées de grottes étaient utilisées comme dépotoirs sauvages. Les chantoirs servaient très régulièrement d'exutoires d'égouts et de puits de déversement pour les eaux usées. Ces pratiques très dommageables sont en nette régression, mais il y a encore des sites qui sont souillés et dont l'état représente une menace, pour l'environnement et pour les eaux en particulier...



Campagne de collecte de déchets aux entrées de grottes dans les années 1980 en Haute Meuse

Il faut également être vigilant avec les sites anciennement pollués qui n'ont pas fait l'objet d'une réelle réhabilitation (en dehors d'un recouvrement « pudique » par quelques terres) et qui continuent à diffuser leur lixivats en direction des eaux souterraines notamment.

Si les « décharges officielles » (gérées par les communes) ne sont plus tolérées (et n'ont quasi plus cours) sur sites karstiques, les dépôts clandestins restent eux bien présents. Le

recours croissant aux poubelles à puces et au coût vérité de la gestion des déchets (imposés au citoyen) voient se multiplier les comportements inciviques amenant certains individus à déverser leurs crasses dans la nature plutôt que de s'acquitter d'une redevance.

Le risque de voir ce type de déversement sauvage croître le long des routes, mais également dans des dépressions recueillies à l'abri de toute surveillance et de tout contrôle mérite d'être pris au sérieux.

### Mêler nettoyage et sensibilisation

La campagne de nettoyage et de « dépollution » à venir, aura pour objectif de réhabiliter certains de ces sites, grâce à des actions participatives impliquant les citoyens (et en particulier les écoles, mouvements de jeunesse, milieux associatifs et équipes de spéléologues) pour les sensibiliser à cette menace. L'opération comprendra une dizaine de sites à dépolluer, distribués sur différentes communes calcaires du bassin (à savoir : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Cerfontaine, Ciney Gesves, Couvin Chimay, Dinant, Florennes, Hamois, Hastière, Houyet, Mettet, Momignies, Namur, Onhaye, Profondeville et Yvoir.

Préalablement à la dépollution proprement dite, nous souhaitons mettre à jour et compléter nos données sur les sites effectivement pollués sur le territoire de ces différentes communes. Sur base de ces informations réactualisées, la sélection des sites à nettoyer en priorité pourra être proposée aux



*Dernière campagne de dépollution en date, organisée à Cerfontaine en janvier 2011*

communes.

Pour cette mise à jour, nous faisons appel aux associations locales et aux partenaires de terrain afin de nous communiquer (suite à une visite de terrain pour vérifier l'état du site, évaluer les « volumes à traiter », estimer l'impact du site sur la qualité des eaux) leurs observations et une liste des sites souillés qui mériteraient une action curative

Sur le site de la CWPSS vous trouverez une fiche « pollukarst » <http://www.cwepss.be/pollukarst.htm>

Celle-ci peut être renvoyée (en y joignant photos et localisation du site) à la CWPSS à l'adresse Email suivante : [cwepss@gmail.com](mailto:cwepss@gmail.com)

Merci d'avance pour votre aide et votre participation à ce nouveau programme en faveur du karst.

Georges MICHEL

## COMPLETEZ VOTRE BIBLIOTHEQUE!

La période de la nouvelle année est propice aux résolutions et aux cadeaux. Profitez-en pour compléter votre collection d'Atlas du Karst Wallon ou pour offrir un de ces ouvrages.



Pour rappel, la CWPSS vient d'éditer son inventaire sur les sites karstiques et les rivières souterraines des bassins du Bock et du Samson. Celui-ci vient compléter les ouvrages sur le Viroin, sur la Haute Meuse centrale et sur l'ensemble du karst de la province de Liège.

Tous ces inventaires (ainsi que des brochures pédagogiques et didactiques expliquant le karst et son fonctionnement) peuvent être commandés auprès de la CWPSS. Vous trouverez les renseignements et les conditions sur notre page web [www.cwepss.org](http://www.cwepss.org) à la rubrique publication



### LA CPSS ET LA CWPSS

**Secret Permanent:** av. Guillaume Gilbert 20, 1050 Bruxelles  
Tél / Fax : 02/647.54.90 / Email : [contact@cwepss.org](mailto:contact@cwepss.org)  
**Siège social:** Clos des pommiers, 26. 1310 La Hulpe  
L'EcoKarst est publié avec l'aide de la Communauté Française de Belgique.

**N'oubliez pas de renouveler** votre cotisation pour 2012. Pour rappel, la cotisation à la CWPSS comprenant l'abonnement à l'Ecokarst (4 numéros par an) est la suivante:

- 10 Euros par **membre adhérent** (16 Euros à l'étranger).
- 15 Euros pour devenir **membre effectif** (si vous souhaitez participer à nos activités de manière plus directe et avoir le droit de vote à l'assemblée générale de l'association).

Ces montants sont à verser au compte de la CWPSS:

- IBAN : BE68 0011 5185 9034. / BIC : GEABEBB

### DONS EN FAVEUR DE LA CWPSS

La CWPSS vient d'obtenir, en tant qu'association de protection de la Nature et de l'Environnement **l'agrément ministériel pour recevoir les dons exonérés d'impôt**. C'est donc au compte BE68 0011 5185 9034 de la CWPSS, qu'il faut à présent verser vos dons. Une attestation vous sera adressée pour tout don annuel d'au moins 42€. Un grand merci déjà pour votre soutien.

